

Communauté de Communes du Pays de la Zorn
43 route de Strasbourg
67270 HOCHFELDEN

Wilwisheim, le 7 octobre 2019

Objet : Enquête publique PLUi : observation

Messieurs les Commissaires Enquêteurs,

Dans le cadre du développement économique du territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, M. le Président a bien voulu nous solliciter en début d'année pour la vente de nos parcelles cadastrées **section 33 n° 02, 03 et 04** d'une superficie totale de 476,75 ares en sortie Est de la Commune de Wilwisheim.

Nous avons accepté de céder ces terrains dans l'intérêt général et sous réserve que toute la surface soit acquise par la Collectivité. Nous constatons, dans le cadre de l'enquête publique, que le projet de PLUi n'intègre par toutes nos parcelles d'un seul tenant dans la zone d'activités projetée.

En conséquence, nous demandons que **toute notre propriété soit intégrée en Zone 1AUX.**

Dans le cas contraire, nous nous rétracterons sur notre projet de cession amiable des terrains.

Comptant sur votre compréhension, recevez, Messieurs les Commissaires Enquêteurs, nos respectueuses salutations.